

Anderlecht et le duc d'Aumale

Préface

Qui est donc le personnage grâce auquel deux villes étrangères et distantes de près de 300 km - Aumale et Anderlecht - ont noué des liens amicaux aussi forts ?

C'est à cette question que répond l'exposition que l'Echevinat de la Culture et des Monuments et Sites d'Anderlecht a l'honneur de présenter au public dans la Halle au beurre d'Aumale, joyau architectural et historique de la ville, en ce week-end consacré aux Journées du Patrimoine.

Une exposition dont le titre seul consacre le lien entre nos deux cités : « Anderlecht et le duc d'Aumale » - puisque ce nom a été un titre prestigieux de la maison de Lorraine puis de celle de Bourbon-Orléans – et qui rend compte du séjour inattendu que fit en notre commune cet illustre personnage. Car c'est sans aucun doute les aléas de l'histoire mouvementée du XVI^e siècle qui ont amené ce grand homme de guerre français à Anderlecht, alors paisible village des environs de Bruxelles...

La documentation, hélas peu nombreuse, atteste néanmoins de sa présence dans notre commune et de sa demeure des champs, comme en témoigne encore la survie de ce nom dans la toponymie locale jusqu'à nos jours.

Les Aumalois, et même certains Anderlechtois seront intéressés d'apprendre quelle a été l'histoire de ce duc, de son château, du couvent qu'il a fondé et enfin de la rue qui rappelle son souvenir...

Après plusieurs échanges culturels entre artistes aumalois et anderlechtois, pour la deuxième édition de ce rallye, je suis heureuse d'y apporter mon soutien logistique et financier en tant qu'Echevine de la Culture et des Monuments et Sites d'Anderlecht. Je vous souhaite à tous bonne route !

Fabienne MIROIR,
Echevine des Monuments et Sites

Textes et cartels de l'exposition

Le duc d'Aumale

Le duc d'Aumale qui a résidé à Anderlecht est issu de la très ancienne maison de Lorraine. **Né le 16 janvier 1555, Charles de Lorraine, deuxième duc d'Aumale, est le fils de Claude de Lorraine, 1^{er} duc d'Aumale et fils du duc de Guise, et de Louise de Brézé.** Notons que par sa mère il est le petit-fils de Diane de Poitiers, la célèbre maîtresse d'Henri II. **Il épouse en 1576 sa cousine Marie d'Elbeuf.** Créé chevalier de l'ordre du Saint-esprit par Henri III, il est aussi pair et grand veneur de France.

Il prend part aux guerres civiles et de religion qui ont fortement marqué son époque et s'attache au parti de la Ligue, association pour la défense de la foi catholique, dont il devient l'un des chefs. Il conduit notamment la révolte en Picardie en 1587. Plus tard, il combat Henri IV, toujours avec la Ligue et notamment avec l'aide des Espagnols. Refusant toujours de se soumettre, il continue la lutte mais le Parlement de Paris le condamne pour crime de lèse-majesté et saisit ses biens en 1595. Il s'exile alors aux

Pays-Bas où il entre au service des archiducs Albert et Isabelle. **Il réside à Bruxelles où il acquiert en 1605 l'ancien palais du Cardinal Granvelle, en même temps qu'un château à Anderlecht. En 1611, il est nommé gouverneur de la ville de Binche où il meurt en 1630.**

Cartels

Portrait du Duc d'Aumale, gravure anonyme (collection Bibliothèque Nationale, Paris).

Le village d'Anderlecht ou Rinck en 1775, reconstitution par Marcel Jacobs, 1991

Plan de la Commune d'Anderlecht par Vandermaelen vers 1860, détail (collection Marcel Jacobs)

Le château

Le château, encore dit « Grand Château » ou « Groot Kasteel » en néerlandais, se dressait autrefois au milieu d'une pièce d'eau, en bordure du village d'Anderlecht du côté est. Il se composait d'un vaste corps de logis **datant vraisemblablement du XVI^e siècle. Son architecture était typique des Pays-Bas** : façades en briques percées de hautes travées à meneaux, pignons à gradins, toits d'ardoises. Il était précédé d'une cour entourée d'une enceinte crénelée, à laquelle on accédait par une poterne et un pont en maçonnerie.

C'est en 1605 que le duc d'Aumale acquit cette maison de plaisance qui depuis lors fut connue sous le nom de « **château d'Aumale** ». Afin de rendre plus confortables ses séjours à Anderlecht, il y fit exécuter de notables transformations et fit même tracer dans le jardin un labyrinthe agrémenté d'une fontaine qui était alimentée par l'eau de la source appelée « Pippezijpe » et située à quelque 3,5 km de là. En 1627, le duc d'Aumale, criblé de dettes, fut contraint de vendre la propriété qui passa aux mains d'une autre famille noble qui n'y résida que sporadiquement. Au début du XIX^e siècle, le château avait beaucoup perdu de sa splendeur. Plus tard, l'étang et les douves furent asséchés et la demeure convertie en habitations ouvrières. En 1875, elle fut rachetée par un promoteur, M. Fichet, qui projetait de tracer une nouvelle rue et d'en lotir les abords.

Cartels

Le château d'Aumale en 1840, dessin naïf du Baron de Wal (collection Vieux Béguinage d'Anderlecht)

La poterne du château d'Aumale, tableau anonyme du XVII^e siècle (collection Maison d'Erasmus)

La poterne du château d'Aumale au XIX^e siècle. A l'arrière-plan se profile la tour de l'église, dessin anonyme (Archives de la Ville de Bruxelles)

La cour intérieure du château d'Aumale au début du XIX^e siècle dessin anonyme (Archives de la Ville de Bruxelles)

La vente au duc d'Aumale

Vers 1530, la propriété appartient à un certain Peter Booten. Le 5 mars 1605, ses descendants la vendent à « *hault et puissant prince Charles de Lorraine ducq daumale pair et grand veneur de France prince darmes, baron d'Yvry, etc* ». L'acte décrit le bien comme suit : « *une maison environnée d'ung vivier ainsy qu'elle se contient, sans y comprendre aulcunes meubles, avecq la place, la maison couverte d'estrain et toutes aultres ses dependances doiz le vivier appartenant au Chapitre dudict anderlecht jusques au verguer dict Sinter Weyden Bogaert, situé devant la maison de monsieur Otto Hartius. Item le jardin aux herbes avecq le verguer y aboutant dict den nieuwen Bogaert gisant au costé gauche de ladite maison, tenant d'ung costé au vivier d'icelle et d'aultre costé à six journez de terre appartenant aussy aux vendeurs. Item six journez de terre labourable situées derrière ledict verguer dict den nieuwen Bogaert, au lieu qu'on dict berckvelt. Item le verguer dict den Sincter Weyden Bogaert en une closure. Item le prêt dict den booneter gisant devant ladict maison tenant du long au rieu courant devant icelle, et six journez de terre labourable appartenant aussy aux dict vendeurs, situées au lieu qu'on dict den capruynenbergh* ».

Le domaine du Grand Château lorsque le duc d'Aumale en fit l'acquisition en 1605, plan dressé par Marcel Jacobs

Vue du château d'Aumale ou Grand Château au XVIIe siècle, reconstitution par Marcel Jacobs, 1978

Le couvent

Le duc d'Aumale et sa fille, Anne de Lorraine, fondèrent en 1615, à quelques pas de la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon et de leur château, un couvent où s'installèrent des Minimes, l'ordre fondé par Saint François de Paule en 1435. L'ensemble se constituait d'un corps de logis, d'un cloître, d'une brasserie, d'une infirmerie et d'une église conventuelle où l'on conservait, parmi d'autres reliques, un morceau de la vraie croix, don du duc d'Aumale et de son épouse. Mais la propriété était plus vaste et comprenait notamment des viviers où les Minimes élevaient des poissons destinés à leur nourriture. Vendu comme bien national en 1796 (rappelons qu'à ce moment les Pays-Bas autrichiens étaient passé sous domination française), le couvent fut abandonné par les Minimes et partiellement démoli. Les parties subsistantes furent reconverties au XIXe siècle en bâtiments industriels : blanchisserie, fabrique de peinture puis tannerie. En 1912, la propriété fut lotie par la commune afin d'y aménager un nouveau quartier.

Le couvent des Minimes en 1787, détail du plan en élévation de J.-B. Bodumont (Archives Générales du Royaume)

Le couvent des Minimes en 1724, détail de l'Atlas des biens du Couvent de Notre-Dame aux Roses par Pierre Van Breuseghem (Archives Générales du Royaume)

Le couvent des Minimes transformé en tannerie, gravure du XIXe siècle (collection Marcel Jacobs)

La rue d'Aumale

Cette artère importante de la commune est la prolongation de la rue de Birmingham qu'elle relie au centre d'Anderlecht et à la collégiale Saints-Pierre-et-Guidon. Comme le rappelle la plaque de rue :

AUMALE
*Château occupé par une
famille princière française*

cette nouvelle voie de communication a été ouverte à l'emplacement de la vaste propriété qui avait appartenu au duc d'Aumale. **Elle fut tracée en 1878** à la place d'un ancien sentier dit « du Vieux Château », baptisé en 1850 « sentier d'Aumale », ce qui nécessita d'abord la démolition de la poterne. **Le château proprement dit subsista encore quelques années mais, défiguré et devant faire place à de nouvelles constructions, il disparu définitivement en 1884.** D'une antique demeure historique ne restait dorénavant qu'un nom.

Notons que c'est dans un des cafés de la rue d'Aumale, le « Concordia », que fut fondé en 1908 le club de football d'Anderlecht, aujourd'hui mondialement célèbre.

Cartels

Tracé de la rue d'Aumale en 1865 et 1878, traversant l'ancienne propriété du Grand Château.

Le château d'Aumale ou Grand Château vers 1860, alors que le tracé de la nouvelle rue avait déjà nécessité la démolition de la poterne, photo ancienne (collection Maison d'Erasmus)

Un commerçant de la rue d'Aumale, photo ancienne (ancienne collection Josse Haenen)

La rue d'Aumale en 1927, dans l'Annuaire du Commerce et de l'Industrie de Belgique (collection Bibliothèque Royale, Bruxelles)

Sous les auspices de Fabienne Miroir, échevine des Monuments et Sites d'Anderlecht

*Commissaire de l'exposition, rédaction des textes et réalisation des panneaux par
Frédéric Leroy, chargé de mission du service des Monuments et sites d'Anderlecht*

*Avec la collaboration d'Anderlechtensia, Cercle d'Archéologie, Histoire et Folklore
d'Anderlecht*